

**L'ORGANISATION DES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES :
 ÉCHANGE D'EXPÉRIENCES
 QUELS HÉRITAGES, QUELS ATOUS POUR LES TERRITOIRES ET LA SOCIÉTÉ ?**

**Compte rendu du colloque organisé
 par le groupe interparlementaire d'amitié France-Japon**

30 septembre 2016

Le groupe interparlementaire d'amitié France-Japon a organisé au Sénat un colloque intitulé « L'organisation des Jeux olympiques et paralympiques : échange d'expériences. Quels héritages, quels atouts pour les territoires et la société ? », le 30 septembre 2016.

M. David Assouline, Président du groupe, a ouvert ce colloque en rappelant les conditions dans lesquelles le Japon avait obtenu les Jeux olympiques et paralympiques de 2020 et a salué ce succès.



M. David Assouline, Président du groupe

Ces Jeux représentent une fenêtre de visibilité pour de nombreux sports, puisque les citoyens ne connaissent finalement qu'une dizaine de sports diffusés par les médias de masse. En outre, les objectifs dépassent cet événement qui ne dure que quelques jours. Les Jeux impliquent des actions, des projets préparés très en amont, dont les retombées à long terme doivent se révéler bénéfiques pour les citoyens et le pays qui les ont accueillis.

M. Masato Kitera, ambassadeur du Japon en France, a souligné que ce colloque fournit une occasion significative à tous ceux qui s'engagent dans les événements sportifs au Japon ou en France d'approfondir leur

discussion sur la valeur de tels événements pour le renforcement d'un partenariat public-privé et la dynamisation des territoires.



M. Masato Kitera, ambassadeur du Japon

Il a par ailleurs indiqué qu'il serait formidable pour les relations d'amitié franco-japonaises que Tokyo puisse passer le relai olympique à Paris. Mme Akiko Santo, Présidente du groupe d'amitié Japon-France de la Chambre des conseillers japonaise, a adressé un message dans lequel elle rappelait que les Jeux permettent aux athlètes d'aller au bout d'eux-mêmes pour battre des records, et un moment d'échanges entre les peuples. Il permet également de relever de nombreux défis comme le réaménagement des infrastructures urbaines et le renforcement de la coopération avec la société civile.

I. Les Jeux olympiques et paralympiques, un catalyseur de projets, un héritage à valoriser

M. Bernard Lapasset, co-président de Paris 2024, a présenté les principes structurant la candidature de Paris. Ainsi, l'organisation des Jeux ne doit pas être conçue comme se limitant à quinze jours de compétition

olympique et à une douzaine de jours de compétition paralympique. Elle laisse un héritage.

La candidature de Paris repose sur trois éléments clés. Le premier est la compacité des sites, permettant ainsi aux visiteurs de voir différentes épreuves. Le deuxième est la concertation. Pour la première fois, les Français pourront participer à l'élaboration de projets, avant, pendant et après les Jeux. Le troisième est l'adhésion et la transformation de la société. Il s'agit de réfléchir à l'ensemble des interactions du sport avec la société. Le centre de droit et d'économie du sport de Limoges estime que l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques à Paris pourrait générer plus de 250 000 emplois et les retombées économiques sont évaluées à 10 milliards d'euros uniquement sur l'Île-de-France.

M. Yoichi Mikami, chef du bureau du ministère des Affaires étrangères japonais, a présenté le projet Tokyo 2020. Celui-ci est fondé sur l'idée que le sport a le pouvoir de transformer la société et l'avenir. Les Jeux de Tokyo 1964 ont profondément modifié le Japon. Ceux de 2020 doivent être les plus innovants de l'Histoire et permettre de catalyser des projets. Ainsi, des appels à contribution ont été lancés, des séminaires ont été organisés dans de nombreuses villes et régions du Japon. Enfin, les sites choisis respectent l'agenda 2020 du CIO : des équipements déjà existants sont utilisés, certains ayant été construits pour les Jeux de 1964.

Mme Elisabeth Borne, Présidente Directrice Générale de la RATP, a présenté l'investissement de son entreprise comme partenaire olympique, en tant que soutien d'athlètes de haut niveau, mais aussi en tant que partenaire naturel, car, chaque fois que Paris ou sa région organise un grand événement international, les transports jouent un rôle crucial. La RATP a eu l'occasion d'exprimer son expertise dans l'accueil des grands événements récemment avec la COP21. Elle a permis à plus de 45 000 personnes provenant de délégations de 195 pays différents d'accéder aux sites en toute sécurité grâce à la mobilisation sans précédent des services publics et de la RATP en particulier. De la même façon, cet été, elle a assuré la desserte de deux stades et de la *Fan Zone* avec ses 100 000 supporters au pied de la Tour Eiffel.

Le projet de Paris 2024 vise à organiser les Jeux au cœur de la ville. Cela donne une importance accrue au réseau de transport qui devra permettre de passer rapidement d'un lieu à un autre. Pour répondre à ce défi, il est

nécessaire à la fois de tirer parti du réseau de transports existant et des nombreux projets en cours. Ainsi, quatre lignes de métro sont actuellement en cours de prolongation et un programme de rénovation sans précédent a été élaboré. Ces améliorations bénéficieront aux athlètes, mais aussi aux voyageurs au quotidien. Cette candidature est également l'occasion de s'interroger sur le moyen de renforcer l'accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite. Enfin, la modernisation passe par l'innovation : recours à des tablettes de traduction simultanée pour les agents en station, test d'une navette électrique sans conducteur, développement d'un parc de bus totalement propre en 2024.

Mme Rieko Nakayama, directrice du bureau de Paris de l'Office national du tourisme japonais, a fait part de la volonté du Japon de profiter de l'organisation des Jeux olympiques et paralympiques pour augmenter la fréquentation touristique. Le Japon souhaite en effet doubler le nombre de visiteurs annuels d'ici les Jeux, en le portant de 20 millions aujourd'hui à 40 millions en 2020. Il s'agit d'exploiter les ressources touristiques pour favoriser la revitalisation régionale, de développer le secteur touristique pour qu'il devienne un moteur de l'économie et d'aménager un environnement touristique pour que les visiteurs se sentent bien au Japon. Selon un rapport de la Banque du Japon, le fait d'être la ville-hôte permet d'impulser une tendance haussière à la fréquentation touristique et cet effet se poursuit longtemps après les Jeux. Que ce soit en Grèce, en Chine ou aux États-Unis, la fréquentation touristique a toujours augmenté après l'organisation des Jeux. La désignation de Tokyo représente donc une opportunité formidable pour mieux faire connaître le pays.

M. Simon Cooper, directeur du département sport du Grand Londres, est revenu sur l'héritage laissé par les Jeux olympiques et paralympiques de Londres et sur la manière dont elle a construit son projet. Il a ainsi souligné la nécessité pour les entreprises des secteurs publics et privés de travailler ensemble afin de respecter les échéances. En outre, Londres a su fédérer la population, en faisant passer la flamme olympique dans de nombreux territoires du pays, ce qui a permis à chaque fois de renforcer la mobilisation autour des Jeux. Au-delà de l'aspect sportif, les Jeux de 2012 ont été l'occasion de revitaliser et de réaménager certaines zones urbaines. Le choix a été fait de situer le parc olympique à l'Est de Londres, dans une zone délaissée. Cela a permis de réaménager et de redynamiser ce territoire. Enfin, des infrastructures de transport très importantes se

sont développées autour du parc favorisant la mobilité des habitants de ce quartier. Le bilan économique et social des Jeux olympiques et paralympiques de Londres est significatif : la fréquentation touristique a augmenté de 20 %, 16 milliards de bénéfices économiques ont été dégagés en 14 mois et devraient atteindre 35 milliards en 2020. En outre, les Jeux se sont révélés très bénéfiques pour la réputation des entreprises britanniques, grâce à la mise en place d'un programme leur permettant de valoriser leur savoir-faire acquis à l'occasion des Jeux de 2012. Enfin, ils ont eu des répercussions sur la société : changement de comportement vis-à-vis des personnes handicapées, effort en matière d'accessibilité, augmentation de la pratique du sport, mobilisation continue de volontaires.



Mme Rieko Nakyama, Mme Élisabeth Borne, M. Simon Cooper, M. Bernard Lapasset, M. Yoichi Mikami, intervenants de la première table ronde

Mme Emmanuelle Assmann, Présidente du comité paralympique et sportif français, s'est réjouie de la forte médiatisation des Jeux paralympiques qui ont été suivis par 13,6 millions de téléspectateurs en France. Les Jeux paralympiques, et la candidature de Paris, doivent être l'occasion de promouvoir le vivre ensemble.

M. Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux Sports, est revenu sur l'opportunité que représente l'organisation des Jeux pour la France. En effet, le sport fédère la société et consolide les valeurs citoyennes. En outre, l'organisation de tels événements a des retombées importantes sur l'attractivité du pays. L'organisation de l'Euro 2016 de football est un exemple intéressant. Il a permis la rénovation de stades et la construction de nouveaux, avec des milliers d'emplois à la clé dans des secteurs d'activité variés.

Il a également favorisé le développement de nombreuses entreprises, notamment des start-ups. Enfin, les retombées touristiques ont été importantes. Pour la société, l'organisation de ces événements représente un moment de mobilisation important. Les Jeux ne doivent pas être l'événement d'une seule ville. C'est l'engagement d'un pays. Enfin, la candidature de Paris 2024 est un vecteur pour moderniser, accroître, voire concevoir une nouvelle

politique sportive en France. Un montant de 10 millions d'euros dans le budget 2017 dans cette perspective a été provisionné.



M. Thierry Braillard, Secrétaire d'Etat aux sports

II. Les grands événements sportifs, atouts de mobilisation des territoires et de la société civile

M. Kazufumi Onishi, maire de Kumamoto, a illustré les conséquences positives que pouvait avoir l'organisation de grands événements sportifs sur une ville. Kumamoto a en effet accueilli en 1997 le championnat du monde de handball masculin. L'impact économique de cette manifestation a été évalué à 6,4 milliards de yens, soit 56 millions d'euros. La fréquentation touristique a atteint à cette occasion un record toujours inégalé. Outre l'impact économique, Kumamoto a bénéficié de retombées sociales notables. En 2012, la ville a organisé son premier marathon encadré par 4 000 bénévoles. Des associations d'habitants réfléchissent ensemble à l'accueil des participants et des visiteurs ce qui contribue à renforcer l'harmonie de la région. En 2016, la ville a été frappée par un puissant tremblement de terre. Elle a pu s'appuyer sur son expérience de gestion des volontaires développée lors de l'organisation de grands événements sportifs pour organiser la distribution de l'aide. En outre, elle va accueillir la Coupe du monde de handball de 2019 et est également mobilisée pour les Jeux de 2020. Kumamoto souhaite mettre à profit ces événements pour montrer la ville reconstruite, et mieux la faire connaître, notamment auprès des touristes occidentaux.

Mme Debra Mountford, auteure d'un rapport pour l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) « Les événements sportifs internationaux et le développement local : la France face à l'Euro 2016 », a souligné que plusieurs pays et villes utilisent ces événements internationaux pour changer l'économie locale et s'ouvrir à de nouvelles opportunités. Mais pour cela, il faut

que la candidature intègre dès le départ cet objectif, en plaçant l'événement au cœur de la ville. Ainsi, l'Euro 2016 a pu constituer pour les villes hôtes un moment de réflexion sur leur propre stratégie de développement local. Enfin, toute candidature à un grand événement doit s'assurer de l'adhésion des citoyens.

M. Pierre-Arnaud Custody, secrétaire général de l'association « Volontaires 2016 pour l'Euro de football », est revenu sur la mobilisation de la société civile à l'occasion de cet événement. 6 500 volontaires ont été mobilisés pendant toute la durée de la compétition. En effet, il n'existe pas de grands événements sportifs sans volontaires. Le choix a été fait d'un ancrage local fort, en recrutant sur place les équipes d'animation et les bénévoles. Ce programme a également permis de construire un guide destiné à l'organisation des grands événements sportifs. Il a aussi été l'occasion de préparer l'avenir des volontaires, par l'organisation d'ateliers de rédaction de CV, un travail en partenariat avec les missions locales mais également en valorisant l'expérience acquise. Enfin, à l'issue de la compétition, près de deux bénévoles sur trois ont indiqué être prêts à s'engager localement dans le bénévolat.

M. Patrick Braouezec, président de Plaine Commune, est revenu sur les transformations qu'a connues ce territoire, notamment autour de l'implantation du Stade de France. Au milieu des années 1980, la délocalisation d'un grand nombre d'entreprises industrielles a entraîné le départ de 30 000 emplois laissant des friches industrielles. L'implantation du Grand Stade s'est faite dans le cadre d'un programme global d'aménagement urbain : amélioration des transports en commun, recouvrement d'une autoroute coupant la ville en deux, mais également propositions d'emplois à la population locale dans les chantiers de construction. La construction du stade a engendré une dynamique à la fois urbaine, économique et humaine. Aujourd'hui Plaine Commune constitue l'un des territoires le plus dynamique d'Île de France.

Les Jeux de 2024, par la construction du centre aquatique, et du village olympique entraîneraient des répercussions très positives pour le territoire, et une deuxième étape dans le développement économique et humain. En effet, les grands événements sportifs et la construction d'équipement qui les accueillent constituent un vecteur de développement économique et urbain, mais aussi et avant tout un moyen pour la population de retrouver une dignité humaine.



M. Kazufumi Onishi, M. Pierre-Arnaud Custody, M. Patrick Braouezec, Mme Debra Mountford, intervenants de la deuxième table ronde

M. Jean-François Martins, adjoint de la Maire de Paris, chargé des Sports et du Tourisme, a conclu ce colloque en exprimant sa conviction profonde que le sport a la capacité de transformer la société et, par extension, les villes. En effet, la pratique sportive porte des enjeux d'éducation, de mixité sociale, d'inclusion, des sujets liés à la place des familles dans les villes ou à l'intégration par le sport. Les grands événements sportifs, et en particulier les Jeux olympiques et paralympiques, sont les seuls à être capables de « réduire le temps de la politique publique » et de transformer le territoire et sa société en sept ans.



M. Jean-François Martins, adjoint à la Maire de Paris, chargé des Sports et du Tourisme